



Communication de l'élu : travailler et maîtriser sa prise de parole

Samedi 25 mai 2024 à Paris

Date limite d'inscription : jeudi 9 mai à 23h59

Tous Politiques ! vous donne rendez-vous le samedi 25 mai 2024 à Paris pour une journée de rassemblement et de travail autour de l'art oratoire et de la prise de parole avec des élus locaux de toute la France !



Dans un contexte dans lequel la communication est plus que jamais observée, scrutée, décortiquée, maîtriser l'art et les codes de la communication est devenu fondamental. Les élus doivent pouvoir s'exprimer, valoriser – voire défendre – leurs actions, auprès de publics aussi variés qu'exigeants (société civile, administrés, journalistes, médias...). Le discours et l'argumentaire politique sont donc des outils essentiels pour permettre de porter votre vision et rendre compte de votre engagement.

Vous travaillerez avec un expert, de manière concrète et pratique, afin de faire entendre votre voix pour valoriser vos actions et ainsi préparer au mieux le terrain pour 2026 !

INSCRIPTION DIFE

(par Mon Compte Formation - Élu)

Cliquez ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(par votre collectivité)

Cliquez ici !

Au programme...



Axe 1 : L'essentiel de l'exercice oratoire et de la prise de parole

- Communication verbale et non-verbale : de quoi parle-t-on ?
- Les éléments de la communication non-verbale pour s'évaluer : conseils et bonnes pratiques,
- Les principes clés d'un discours et d'une prise de parole réussis.

Axe 2 : S'exercer à la prise de parole en public

- Identifier ses forces et ses faiblesses et mieux se connaître à l'oral,
- S'initier aux méthodes de la prise de parole en public (élus, administrés),
- Se mettre en situation et s'exercer à porter son message (devant un conseil municipal, en réunion publique, lors d'un discours...).



Les objectifs :

- Maîtriser les codes et les outils d'un discours politique clair et structuré,
- Travailler la gestuelle, l'élocution et l'appareil phonatoire pour délivrer un message clair et efficace,
- Connaître ses forces et ses faiblesses pour gagner en éloquence.



Modalités pratiques et pédagogiques

- Samedi 25 mai 2024 à Paris centre (*l'adresse précise sera communiquée ultérieurement*),
- 5h de formation dispensées en présentiel,
- Accessible sans prérequis aux élus locaux,
- Animée par des experts de *Tous Politiques !*
- Support de formation transmis après la session,
- L'accent mis sur les outils et les leviers d'action pour être efficace sur le terrain,
- Des ateliers, des temps d'échange et de débat pour progresser ensemble,
- Frais de déplacement et d'hébergement remboursés a posteriori en cas de prise en charge par le DIFE,
- 400 € TTC en DIFE, 150 € TTC en autofinancement, et pour le DFEL [consultez notre grille tarifaire ici](#),
- Date limite d'inscription : jeudi 9 mai 2024.

*Un minimum de 10 inscrits est requis pour organiser la journée de formation en présentiel. Entre 5 et 10 inscrits, la formation devra se tenir en visioconférence via Zoom, un lien sera communiqué en amont de la formation à chaque participant. En deçà de 5 inscrits, la formation ne pourra être maintenue. Est considéré comme inscrit, tout élu ayant finalisé son dossier de d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation - Élu, pour qui nous avons reçu le devis signé par la collectivité ou le virement bancaire en cas d'autofinancement.

i Accessibilité des personnes en situation de handicap : les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation au sein de notre établissement ou pour vous réorienter vers une autre structure.

Cette formation *Tous Politiques !* n'est pas certifiante. Si vous souhaitez néanmoins mesurer votre progression, une autoévaluation sera transmise en fin de la session !

INSCRIPTION DIFE

(par Mon Compte Formation - Élu)

Cliquez ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(par votre collectivité)

Cliquez ici !

Les financements élus

Les élus locaux disposent chaque année de droits à la formation. Ils peuvent financer leur journée de formation via trois moyens :

La Caisse des Dépôts et des Consignations

Via le DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus locaux) permettant une prise en charge totale des frais de formation ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement ([voir le barème](#)).

La collectivité

Grâce au DFEL (Droit à la Formation des Élus Locaux), budget dédié à la formation, voté et provisionné chaque année par la collectivité (commune, EPCI, département ou région).

L'autofinancement

Les élus peuvent choisir d'auto-financer leurs formations grâce à un tarif spécifique :

1h de formation =
25€ HT / 30€ TTC

[Consultez notre grille tarifaire sur notre site internet : cliquez ici !](#)